

Bachelier en automobile Option : expertise

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

3B EXPERTISE ET ASSURANCES			
Ancien Code	TEAE3B05AUE	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XIAU3050		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Gwendoline DEJARDIN (gwendoline.dejardin@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours est destiné aux étudiants ayant fait le choix de l'option 'expertise automobile' et doit leur permettre d'appréhender le volet 'assurances' de leur futur travail pour lequel ils seront en contact direct avec les assurés, les courtiers et agents ainsi que les compagnies d'assurances.

L'objectif est de donner aux étudiants un bagage juridique en complément de leur formation technique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer et informer**
 - 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant doit être capable de saisir la terminologie, les mécanismes et la philosophie de l'assurance de manière à agir adéquatement dans sa future profession compte tenu des divers intervenants (exigences respectives des assurés, des courtiers et agents ainsi que des compagnies d'assurances).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEAE3B05AUEA Expertise et Assurances 36 h / 3 C

Contenu

Le cours s'attache à introduire les notions d'assurance (définition du contrat, parties intervenantes, types de contrats, etc.) avant d'aborder brièvement les assurances de personnes, d'assurance incendie, l'assurance vie privée pour enfin analyser plus principalement toutes les polices relatives à l'utilisation d'un véhicule automobile ainsi que les sinistres et les types et les modalités d'indemnisation.

Démarches d'apprentissage

Le cours est interactif, les étudiants étant sollicités pour développer une réflexion et une meilleure compréhension de la matière.

Dispositifs d'aide à la réussite

Sans objet

Sources et références

Outre le syllabus, les étudiants reçoivent la législation utile et divers supports (modèles de contrats, exemples de constats d'accident, etc.), bref tous les documents d'usage dans la gestion d'un dossier assurance.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Un syllabus est mis à disposition comme support théorique mais devra être complété des exemples et cas pratiques fournis oralement.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'examen est oral quelque soit la session et quelque soit le mode d'enseignement (présentiel, distanciel ou hybride)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'activité d'apprentissage, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).